

**Monsieur Emmanuel MACRON**  
**Président de la République**  
55, rue du Faubourg-Saint-Honoré  
75008 Paris

**Nouméa, le 14 janvier 2026**

Nos références : 2026-01-18228

**Monsieur le Président,**

À l'approche de la réunion prévue à l'Élysée ce vendredi, les organisations patronales et syndicales de Nouvelle-Calédonie tiennent à partager avec vous leur analyse commune de la situation et les conditions indispensables au redressement durable du territoire.

### **Une urgence économique et sociale désormais critique**

La situation économique et sociale atteint un niveau de gravité sans précédent. Si certains secteurs continuent de fonctionner malgré une baisse importante d'activité, d'autres sont totalement sinistrés. À ce jour, aucun signe d'amélioration n'est perceptible pour 2026. Au contraire, la détérioration se poursuit : des entreprises ferment, des emplois disparaissent, des compétences s'éteignent et des filières entières déclinent. Ces dommages deviennent irréversibles. Cette situation crée un sentiment d'abandon et nourrit une inquiétude grandissante quant à l'avenir du territoire. L'urgence n'est pas seulement institutionnelle ou politique : elle est avant tout sociale, économique et humaine.

Les régimes sociaux sont au bord de la rupture. La caisse de retraite du secteur privé ne pourra plus verser les pensions au-delà du mois de mai. Le régime de couverture santé (RUAMM) pourrait se retrouver en défaut de liquidités d'ici la fin du premier semestre. Il ne s'agit pas d'une projection théorique, mais d'un compte à rebours social très concret, déjà perceptible dans la population.

L'industrie du nickel, un des piliers économique et social, ne peut plus reposer sur des subventions permanentes. Des décisions doivent être prises dans les prochaines semaines pour définir un avenir soutenable et crédible à cette industrie, faute de quoi les repreneurs se détourneront.

Nous appelons à la responsabilité des dirigeants politiques locaux. À défaut d'un accord rapide entre eux, le territoire s'installera dans une spirale de déclin dont il sera très difficile de sortir.

## **Un appui au plan de refondation présenté par l'État**

Nous saluons la proposition de plan de refondation présentée par le Premier ministre, qui offre une vision pluriannuelle indispensable visant une diversification de l'économie. Chacune de nos organisations a pu formuler ses contributions dans le cadre des travaux menés avec la Mission interministérielle.

Un point nécessite toutefois clarification : le périmètre exact des compétences qui, à l'issue du plan quinquennal, devront être financées exclusivement par la Nouvelle-Calédonie. Cette visibilité conditionne la soutenabilité du cadre proposé.

## **La nécessité de finaliser les travaux engagés**

Alors que les partenaires sociaux ne sont plus associés aux discussions à Paris, nous réaffirmons notre attachement à une méthode fondée sur le dialogue, la responsabilité et la mise en œuvre effective. Les rapports et projections ne suffisent plus. Le moment exige désormais des résolutions, un cadre juridique précis et une mise en œuvre efficace dans les meilleurs délais.

## **Un accord institutionnel comme préalable au redressement**

Nous rappelons enfin qu'aucun redressement économique sérieux et durable n'est possible sans stabilité institutionnelle. Un accord institutionnel solide est le préalable au retour de la confiance, de l'investissement, de l'activité et de l'emploi. À défaut, la relance économique, sociale et humaine serait durablement hypothéquée.

Le temps politique ne saurait prévaloir sur le temps économique et social, lorsque la cohésion et la dignité d'un territoire sont en jeu

Nous vous demandons solennellement d'inviter nos responsables politiques locaux à conclure un accord sur ces bases, à finaliser les travaux conduits avec la Mission Interministérielle et à traduire les engagements pris en textes applicables.

Nous vous remercions pour l'attention portée à cet acte d'alerte, qui témoigne de la gravité du moment mais également de notre volonté de contribuer de manière responsable à l'édification d'un avenir durable pour la Nouvelle-Calédonie.

Nous vous prions d'agréer, **Monsieur le président de la République**, l'expression de notre très haute considération.

**Présidente MEDEF-NC,  
Mme Mimsy DALY**

**Président de la FEINC,  
M. Xavier BENOIST**

**Secrétaire Général Adjoint de  
l'USOENC,  
Alexis FALEMATAGIA**

**Président de l'UT-CFE CGC,  
Christophe COULSON**

**Président CPME NC,  
M. Christophe DAUTHIEUX**

**CPME-NC**  
3, rue Henri Simonin - Ducos  
BP 27825 - 98863 Nouméa Cedex  
Tél. : (687) 24.00.66  
Mail : [accueil@cpme.nc](mailto:accueil@cpme.nc)  
Ridet : 379 347 001

**Président U2P NC,  
M. Jean-Louis LAVAL**

**Président de la COGETRA,  
Jean-Pierre KABAR**